

COMMUNE DE SEMOUSSAC

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 12 juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, d'après convocations rédigées le 6 juillet 2022, sous la présidence de Monsieur Marc BERTRAND, maire.

Étaient présents : BERTRAND Marc, BOSSIS Alain, BRIFFAULT Bernard, GAUVIN Emmanuel, DAVID Béatrice., PRINCE Frédéric, ROY Guillaume.

Étaient absents excusés : OCTEAU Estelle pouvoir à BERTRAND Marc, TABUT Laura, GUIRAL Gilles, DUMAS Anthony

A été élu comme secrétaire de séance : ROY Guillaume

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2022.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la voirie accidentogène.
- Réfection du fronton de l'église côté sud.
- Travaux de pose de la fibre.
- Étude pour la mise en place d'abris-bus.
- Questions diverses.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 31 mai 2022.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour la voirie accidentogène.

Le Maire explique que les travaux de voirie qui vont être faits en 2022 peuvent bénéficier de l'aide pour la voirie accidentogène du Conseil Départemental.

Les devis qui sont éligibles s'élèvent à la somme de 56 409 € décomposés comme suit :

Le PATA pour 8 000 € HT

L'enrobé pour 3 223 € HT

Travaux d'enrobé La Brousse et La Roudrie pour 45 186 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention dans le cadre des travaux sur la voirie communale accidentogène.
- De charger le Maire de faire les démarches et de signer tout document nécessaire à la poursuite de cette opération.

Réfection du fronton de l'église côté sud

Le Maire informe que le crépis est en train de tomber, les joints sont à refaire.

Afin de préserver la solidité du bâtiment l'entreprise Damien RIDEAU a fait parvenir un devis pour un montant de 1 611.48 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De procéder à la réfection des enduits et des joints sur le mur du fronton de l'église côté sud.
- De retenir le devis de l'entreprise Damien RIDEAU pour un montant de 1 611.48 €.

Travaux de pose de la fibre.

Les travaux de pose de la fibre sont en cours sur la commune et les malfaçons constatées ont été signalées à l'entreprise.

A la fin du chantier, une visite est prévue.

Suite aux travaux de nombreuses personnes sont sans téléphone sur la commune Orange a été contacté pour remédier à ce problème.

Étude pour la mise en place d'abribus.

Le Maire explique qu'il a été demandé la mise en place d'un abribus à l'Enclouse.

L'entreprise AMCC de Saint Genis de Saintonge a été contactée pour en fabriquer un.

Le Maire informe qu'il a sollicité la direction des infrastructures nous ne pourrions pas l'installer dans l'emprise de la voie départementale.

Il faudra trouver un autre emplacement.

Questions diverses :

- Les locataires du logement 2B rue des écoles ont donné leurs préavis pour le 8 octobre 2022 le Maire demande si les conseillers ont des connaissances susceptibles d'être intéressés.
- L'empierrement du chemin à l'Enclouse a été fait.
- Le ciment a été mis autour de 4 des poteaux incendie (Mada, L'Enclouse, Chez Bouché et Bel Air).
- La cérémonie du 14 juillet aura lieu à 10 heures à Soubran.
- La marche du 9 juillet s'est bien déroulée il y avait 150 personnes et une autre aura lieu le 17 septembre.
- L'expert des assurances viendra sur la commune le 20 juillet 2022.
- L'ebornage et le curage de fossé devront être fait Chez Mallet et aux Pacages.
- Madame FORT Déborah de La Chataigneraie est d'accord pour faire le recensement de la population en 2023.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close

La séance est levée à 22 heures 15.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

Rappel des délibérations prises au cours de la séance du 12 juillet 2022 : 2022JUIL01, 2022JUIL02, 2022JUIL03

Membres présents :

Noms	Prénoms	Fonctions	Signatures
BERTRAND	Marc	Maire	
BRIFFAULT	Bernard	1 ^{er} adjoint	
BOSSIS	Alain	2 ^e adjoint	
DAVID	Béatrice	Conseillère municipale	
DUMAS	Anthony	Conseiller municipal	Absent excusé
GAUVIN	Emmanuel	Conseiller municipal	
GUIRAL	Gilles	Conseiller municipal	Absent excusé
OCTEAU	Estelle	Conseillère municipale	Absente excusée
PRINCE	Frédéric	Conseiller municipal	
ROY	Guillaume	Conseiller municipal	
TABUT	Laura	Conseillère municipale	Absente excusée